Envoyé en préfecture le 14/03/2026
Reçu en préfecture le 14/03/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260309-DEL20260309_10-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Tonquédec Séance du 9 mars 2026

Délibération n°20260309-10

L'an deux-mille-vingt-six, le neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Joël PHILIPPE, Maire de Tonquédec, dans la salle du conseil municipal.

Présents : Le maire : Joël PHILIPPE, Les Adjoints : Mme Florence STRUILLOU, Mme Joëlle HAMON, M. Gilles PRIGENT et les Conseillers Municipaux : M. William LOZAC'H, M. David HERMAN, Mme Annie L'HEVEDER, M. Jean-Claude LE BUZULIER, Mme Joëlle NICOLAS et M. Éric LE GAC,

Absents avec procurations : M. Samuel PRADES a donné procuration à Mme Florence STRUILLOU, Mme Marianne VINCENT a donné procuration à Mme Joëlle HAMON,

Absents : Mme Peggy LAMBERT, M. Stéphane MORVAN,

Secrétaires de séance : Mme Florence STRUILLOU et M. William LOZAC'H,

Date de la convocation : le 2 mars 2026 Date d'affichage : le 2 mars 2026

****

Délibération n°20260309-10 : Devis remplacement des dômes à la salle polyvalente

Référence nomenclature n°1.4

M. le Maire présente aux Conseillers Municipaux les devis reçus pour le remplacement des dômes de la salle polyvalente car plusieurs présentent des trous qui entrainent des infiltrations quand il pleut. Trois entreprises ont été contactées. Deux ont répondu.
- L'entreprise LPM Etanchéité de Plérin qui propose un devis à 4 767,12 € TTC pour le remplacement des 15 dômes dont 2 en noir avec la pose.
- L'entreprise ZEIGLER propose un devis à 4 611,49 € TTC pour la fourniture des parois pour le remplacement sur les dômes, tous en OPAL et TRANSPRENT sans la pose.

Monsieur le Maire propose de retenir le devis de l'Entreprise LPM Etanchéité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE	le devis présenté par l'entreprise LPM Etanchéité de Plérin au prix de 4 767,12 € TTC,
AUTORISE	Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents concernant ce dossier.
IMPUTE	les dépenses au compte 2135 opération 156 du Budget Commune 2026.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Joël PHILIPPE

La Secrétaire de Séance
Florence STRUILLOU